

Les déchets : l'affaire de tous !

A travers la compétence « Aménagement de l'espace, du cadre de vie, du logement et de l'environnement », la Communauté de Communes du Bocage de Passais mène des actions pour améliorer l'environnement sur le territoire à travers la collecte des ordures ménagères ou la gestion de la déchetterie.

Année 2006 : le bilan de la collecte des ordures ménagères et la collecte sélective


C o r d u r e s m é n a g è r e s



transport
Société Véolia



traitement
SICTOM du Nord-Ouest
Mayennais



ramassage
chaque semaine pour toutes les communes
et 2 fois par semaine en juillet et août
sur Mantilly, Passais et St-Fraimbault

les Chiffres

tonnage collecté en 2006 **863,40 T**

86 730,01 € coût de la collecte


coût du traitement **57 203,72 €**

143 933,73 € coût total (collecte et traitement)

Comme vous pouvez le constater, le tonnage collecté est TROP important et ne fera qu'augmenter si chacun n'y met pas du sien ! C'est pour le bien de la planète mais aussi de votre portefeuille. Comment y remédier ?

-  **On ne met pas n'importe quoi avec les ordures ménagères !** Utilisez les bennes (encombrants, ferrailles...) de la déchetterie pour vous séparez des choses qui ne doivent pas aller dans votre poubelle.
-  **Ne mettez plus de bouteilles en verre dans votre poubelle !** Déposez-les dans les containers prévus à cet effet ou à la déchetterie.
-  Si vous avez un coin de terrain, récupérez les déchets organiques (épluchures de légumes, restes de repas, déchets de jardin, tontes, feuilles...) pour **faire du compost** qui « nourrira » votre potager.


collecte sélective



83,455 T
↳ matériaux collectés

6 360,11 €
↳ coût pour la CdC


refus de tri : 8,90%



19,065 T
↳ matériaux collectés

4 597,66 €
↳ coût pour la CdC

refus de tri : 17,40%



166,388 T
↳ matériaux collectés

6 272,19 €
↳ coût pour la CdC

refus de tri : 8,90%

Le poids collecté par habitant et par an varie selon les communes de 50 kg à 117 kg. Bravo aux premiers, les derniers sont invités à faire un gros effort. **La collecte sélective peut facilement être améliorée en respectant convenablement les consignes de tri !** Reportez-vous page 4 du document à la rubrique « Trier c'est bien, mais bien trier, c'est mieux ! »

La déchetterie



A travers la compétence « Aménagement de l'espace, du cadre de vie, du logement et de l'environnement », la Communauté de Communes gère donc la déchetterie située route de L'Épinay à Passais.

HORAIRES

Du 1er octobre au 31 mars :

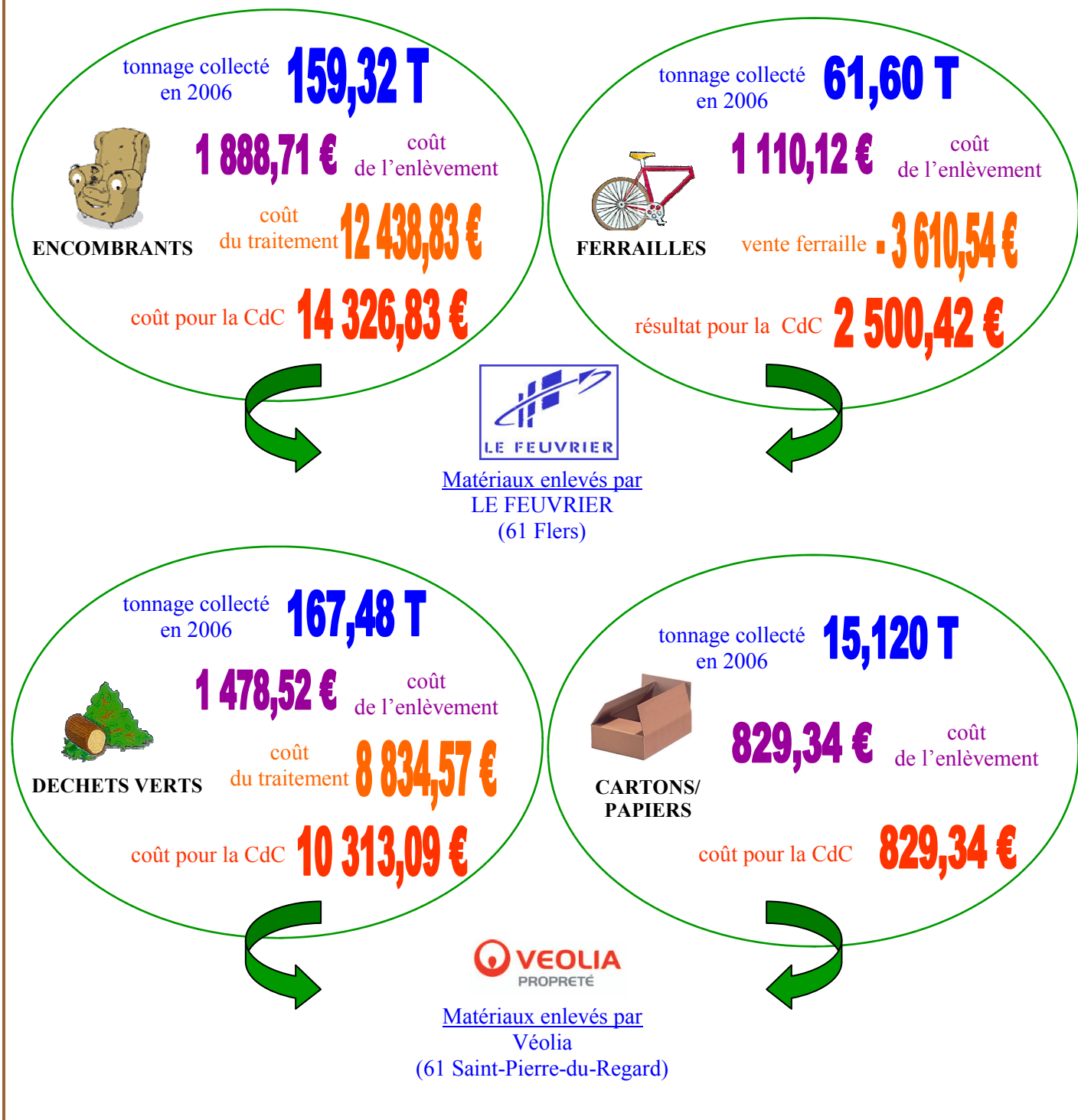
- ☐ Lundi 14h-17h
- ☐ Mercredi 14h-17h
- ☐ Samedi 9h-12h/14h-17h

Du 1er avril au 30 septembre :

- ☐ Lundi 14h-18h
- ☐ Mercredi 14h-18h
- ☐ Samedi 9h-12h/14h-18h

Année 2006 : le bilan de la déchetterie

Dans la mesure où tous les déchets ne se ressemblent pas et demandent un traitement singulier, trois sociétés enlèvent les matériaux collectés à la déchetterie. Nous allons les passer en revue.



tonnage collecté
en 2006

4,906 T



3 497,33 € coût total
de l'enlèvement

coût
du traitement **2 847,13 €**

**MATERIAUX
DIVERS***

coût pour la CdC **6 344,45 €**



Matériaux enlevés par
Chimirec
(35 Javené)

***MATERIAUX DIVERS**

Déchets Ménagers Spéciaux (peintures...),
batteries, bidons divers, filtres à huile,
aérosols, emballages souillés, piles

Déchets interdits en déchetterie :



Déchets en sacs – éléments entiers de
carrosserie de voiture ou de camion –
cadavres d'animaux et viandes diverses –
déchets anatomiques ou infectieux –
médicaments – ordures ménagères – produits
toxiques, dangereux, corrosifs ou instables en
quantité – produits explosifs, inflammables ou
radioactifs (bouteille de gaz, extincteur) –
déchets contenant de l'amiante – déchets
industriels – bâches plastiques agricoles –
pneus – fruits.

*Le gardien est habilité à obtenir tout
renseignement quant à la nature et à la
provenance des déchets qui lui apparaîtraient
suspects et est habilité à refuser des déchets qui,
par leur nature, leur dimension, volume ou
quantité présenteraient un danger ou des gênes
particulières pour l'exploitation.*

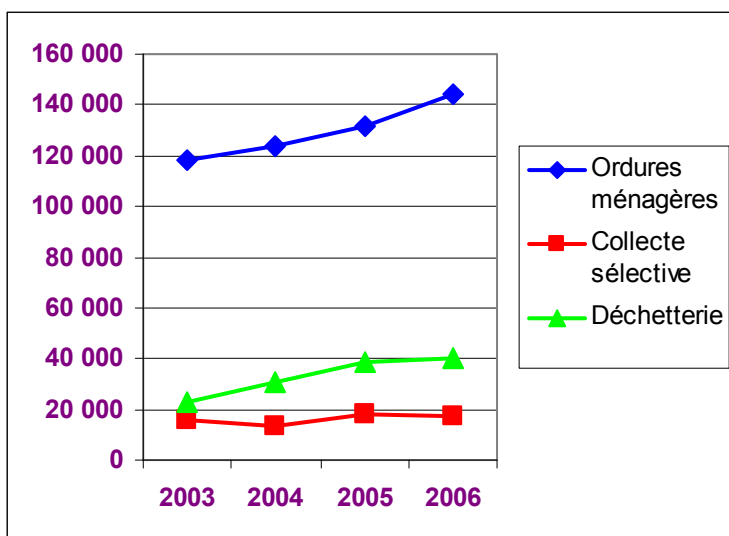
*En cas de déchargement de matériaux et déchets
non admis, les frais de reprise, de transport et de
traitement seront à la charge de l'usager.*

**Pour connaître les sites habilités à recevoir les déchets interdits,
contacter la CdC au 02.33.38.88.20.**

Frais de la déchetterie

- Matériaux collectés et traités**
(encombrants, ferrailles, déchets verts,
cartons/papiers et matériaux divers)
- Salaire du gardien**
- Générale des eaux**
- Entretien déchetterie**
- Fournitures et vêtements**

Total : 40 449,72 €



**EVOLUTION EN EUROS DES COÛTS POUR LA CdC
DE 2003 A 2006**

**Montant de la taxe
d'enlèvement des ordures
ménagères encaissée en 2006**

168 952 €

Trier c'est bien, mais bien trier, c'est mieux !



Le verre se recycle à 100% et à l'infini, ce qui permet de faire des économies d'énergie et de matière première. La difficulté, c'est qu'il ne faut pas mettre n'importe quel verre dans les containers. **Ne mettez dans les containers que du verre d'emballage ménager** (bouteilles, flacons, bocaux et pots) ! **Ne mettez ni porcelaine, ni faïence, ni grès, ni carrelage, ni verres spéciaux** (armés, pare-brise, écrans de télévision, ampoules, cristal...) car tous les verres n'ont pas la même température de fusion ou la même composition chimique.

Les enfants montrent le chemin du tri

La CdC a organisé au cours de l'année scolaire 2006-2007, avec le concours de tous les enseignants des écoles primaires et maternelles de la CdC, une sensibilisation des enfants aux problèmes du tri des ordures. Cette opération a été un véritable succès. La CdC remercie le Centre Permanent d'Initiatives pour l'Environnement (CPIE) des Collines Normandes et tous les enseignants qui se sont investis avec plaisir dans ce projet tout au long de l'année. Ces interventions se sont terminées par des expositions et des sorties pour les plus grands au centre de tri de Saint-Pierre-du-Regard (près de Flers). Soyez persuadés que les enfants, même les plus jeunes ont de solides notions de tri. Parents et grands-parents, n'hésitez pas à consulter vos enfants et petits-enfants !

La collecte du plastique et de l'acier

C'est le tri le moins effectué, pour 2006, avec 17,40% de refus. C'est énorme ! **Ne mettez pas de bouteilles d'huile, de pots de yaourt, de sacs plastiques, de pots de crème, de films plastiques, de verre...** En revanche, vous pouvez y mettre les boîtes de conserve.

La collecte du papier et du carton

En 2006, le refus de tri est de 8,90% alors que la tolérance n'est que de 5%. Il faut agir : ne mettez plus les journaux et publicités recouverts d'un film plastique. **Sortez-les du film plastique avant de les déposer dans les containers.**



Eco emballages verse des soutiens à la CdC au prorata des tonnages triés par matériaux collectés. Ce logo est estampillé sur de nombreux supports (cartons emballages, boîtes de conserve, bouteilles plastiques...).

Trier c'est bien, mais pourquoi faire ?

En voilà une question qui est intéressante ! En quelques schémas, vous allez comprendre pourquoi il est utile, pour nous et pour la nature, de trier ses déchets...

Trier, c'est transformer !



Trier, c'est préserver !

Schéma de biodégradabilité des déchets

